Zeitschrift: Bulletin mensuel de la Chambre de commerce suisse en France

Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France

Band: - (1925)

Heft: 63

Rubrik: [Impressum]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 18.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Bulletin Mensuel de la Chambre de Commerce Suisse en France



Sommaire

Le port de Bâle, par le D' H. MATTHEY.

Un bilan de l'économie suisse.

Le rendement des impôts en France, en août 1925.

Le commerce extérieur de la France pendant les huit premiers mois de 1925.

Questions suisses: Le chômage augmente. — Recettes des douanes suisses. — Recettes des chemins de fer fédéraux. — Produit du droit de

timbre. — Activité de l'industrie suisse. — L'assurance incendie en Suisse. — Nouveau type de locomotive électrique. — Electrification de la ligne Genève-Berne. — Internation nalisation de la gare de Pontarlier. — Le pavillon suisse sur le Rhin. — Ecoles françaises à Berne. — Concours d'affiches. — Pour nos tireurs. — Emigration.

Union suisse des industries d'exportation.

Les changes.

Siège social et Secrétariat général 61, Avenue Victor-Emmanuel III, Paris (8°)

Téléphone : Élysées 54-94

Adresse télégraphique : Commersuis-Paris

Les Bureaux, la Bibliothèque, les Salles de lecture et de correspondance sont ouverts de 10 heures à midi et de 14 heures à 17 heures

Section de Lyon 6, Quai des Brotteaux Lyon Téléphone : Vaudrey 6-70

Le Numéro: 1 fr. 50

Abonnement: 15 fr.

Section de Marseille et du Sud-Est 115, rue de l'Évêché, Marseille Téléphone : 15-25



Fortifiant énergique de l'enfance et de toute personne affaiblie par la maladie, la vieillesse, le surmenage physique ou intellectuel, l'Ovomaltine, en favorisant chez la mère une sécrétion lactée riche et abondante, permet aussi l'allaitement maternel L'Ovomaltine renferme à l'état concentré les éléments essentiellement nutritifs du malt d'orge, du lait, du jaune d'œuf frais, aromatisés de cacao, et constitue pour tous, un aliment naturel, puissamment fortifiant, stimulant et tonique.

Dans toutes les Pharmacies et les bonnes Maisons d'alimentation

Etablissements WANDER, 58, Rue de Charonne, PARIS (XI')





EXPOSITION INTERNATIONALE DE NAVIGATION INTÉRIEURE ET D'EXPLOITATION DES FORCES HYDRAULIQUES

1er JUILLET 1926 — 15 SEPTEMBRE 1926

Bâle

38 groupes: Installations pour la navigation et les ports, écluses, bateaux, machines pour bateaux, usines électriques, barrages, constructions hydrauliques, matériel d'exploitation, turbines, générateurs, moteurs, etc.

RENSEIGNEMENTS: HOTEL DE VILLE, BALE

La Chambre de Commerce suisse en France

Fondée en 1918

S'inspirant des sentiments de profonde sympathie et de traditionnelle amitié existant entre la Suisse et la France, la Chambre de commerce suisse a pour but général de protéger et de développer le commerce suisse en France en facilitant toutes les relations industrielles, commerciales et économiques entre les deux pays. (Article 3 des statuts.)

PRÉSIDENT D'HONNEUR:

M. Alphonse Dunant, Ministre de Suisse en France.

PRÉSIDENT-FONDATEUR: M. Ferdinand Doller MEMBRES D'HONNEUR:

M. Gustave Ador, ancien Président de la Confédération.

M. Ch. E. Guillaume, directeur du Bureau International des Poids et mesures.

Comité de Direction

Président.... M. J.-L. Courvoisier Vice-Président. M. Auguste Duplan Membres :

M. Ferdinand Dobler M. F.-E. Hirt M. Félix Du Pasquier M. Aloïs Reymond

Conseil d'Administration

PRÉSIDENT..... M. J.-L. Courvoisier VICE-PRÉSIDENT.. M. Auguste Duplan TRÉSORIER..... M. Ch. Courvoisier-Berthoud

MEMBRES.

M. H. Brack M. Robert Loppacher M. G. Brandt M. A.-J. Maret M. Ferdinand Dobler M. E. Monvert M. Félix Du Pasquier M. J. Muller M. Ch. Gay M. F. Genillard M. J. de Pury M. A. Reymond M. F.-A. Graf M. G.-A. Schelling M. H. Gunthert M. A. Stirlin M. H. Heer M. Wolfer Sulzer M. F.-E. Hirt M. A. Jam

COMMISSAIRES DES COMPTES... M. Raoul La Roche
M. Ed. de Rham
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL. M. Maurice Trembley

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL... M. Maurice Trembley SECRÉTAIRE-ARCHIVISTE.. M. Léon Mathez

Comités des Sections régionales

Section de Lyon
PRÉSIDENT D'HONNEUR.. M. Georges Meyer, Consul

de Suisse.
PRÉSIDENT. . . . M. Jacques Muller

PRÉSIDENT. M. Jacques Mulle

MEMBRES:

M. Blickenstorfer
M. Albert Joho
M. Keller

M. Haeggi M. Wegelin.

Section de Marseille et du Sud-Est

PRÉSIDENT D'HONNEUR. M. Paul Leuba, Consul de Suisse.

PRÉSIDENT. M. Georges Angst VICE-PRÉSIDENT. M. Henry Sigg SECRÉTAIRE. M. Louis Bovet TRÉSORIER. M. Biedermann MEMBRES :

M. Henri Brack
M. J.-C. Buhler
M. Albert Hedinger
M. Taillens.

CHAMBRE DE COMMERCE SUISSE EN FRANCE

SIÈGE SOCIAL : 61, AVENUE VICTOR-EMMANUEL III
PARIS (8°)

BULLETIN MENSUEL

SEPTEMBRE 1925

Le Numéro: 1 fr. 50 Abonnement: 15 fr.

Numéro 63

PRÉSIDENT D'HONNEUR: M. ALPHONSE DUNANT, MINISTRE DE SUISSE EN FRANCE

Président: M. J.-L. Courvoisier Vice-Président: M. Auguste Duplan Trésorier: M. Ch. Courvoisier-Berthoud Secrétaire général: M. Maurice Trembley

Le Port de Bâle

Il y a 20 ans cette année que Bâle a un port sur le Rhin et que, pendant la saison des eaux moyennes et des hautes eaux, la Suisse se trouve, grâce au fleuve qu'alimentent ses glaciers, en communication directe avec la mer. C'est en effet en 1903 que les sondages de l'ingénieur Gelpke démontrèrent que le chenal naturel du Rhin entre Strasbourg et Bâle était navigable pour des chalands et des remorqueurs, et c'est en 1905 que le trafic commença, modestement, avec un tonnage de 3.149 t. Actuellement, Bâle possède deux ports : le port Saint-Jean, sur la rive gauche, et le port de Petit Huningue sur la rive droité. En 1924, leur trafic s'est élevé à 187.000 t. La comparaison de ces deux chiffres montre le chemin parcouru pendant ce laps de temps.

I

Le port Saint-Jean fut le premier en date. Au début, pour éviter des frais trop considérables, on se contenta d'équiper sur une longueur de 600 m., entre l'usine à gaz et la frontière alsacienne, la berge gauche du Rhin, où la profondeur du chenal naturel longeant la courbe extérieure du fleuve permettait aux bateaux d'aborder sans travaux artificiels. On y installa des voies reliées à la gare Saint-Jean, une grue fixe pour l'usine à gaz et sept grues mobiles dont le pied de devant roule sur la berme de la berge. Actionnées à l'électricité, capables de soulever 4-5 t. et possédant un rayon d'action de 27,5 m., ces grues permettaient, avec un niveau d'eau favorable, de transborder 300.000-400.000 t. par an. On ajouta dans la suite une huitième grue et depuis deux ans un aspirateur à blé, susceptible d'élever 60 t. par heure.

Cependant, l'augmentation du trafic, l'exiguïté des terrains disponibles (4 ha.), la cherté du transbordement dû à la hauteur de la berge et le danger que couraient, aux hautes eaux, les chalands amarrés parallèlement le long de la rive, obligèrent à créer, sur la rive opposée, des installations moins primitives et plus rationnelles.

H

Le port de Petit-Huningue, situé à cheval sur l'embouchure de la Wiese, en bordure de la frontière badoise, occupe une surface de 34 ha. Au nord de la Wiese se trouve le bassin, au sud de la rivière la gare du port.

Le bassin, dont l'entrée, de 45 m. entre les môles, s'ouvre à 200 m. en amont du pont de bateaux de Huningue, à 480 m. de long sur une largeur qui va en se rétrécissant de 90 à 50 m. Son creusage à nécessité l'enlèvement de 500.000 mc., employés pour la plupart à remblayer les terrains industriels.

Les dragages ont été favorisés, en 1921-22, par un niveau extrêmement bas des eaux et par le fait que le terrain à enlever se composait de graviers alluviaux. Au milieu des galets, on a cependant rencontré quelques blocs erratiques transportés jadis, des sommets des Hautes Alpes, par le glacier de l'Aar jusqu'au bord de la mer chaude qui s'étendait alors jusqu'à Bâle et où venait se fondre la langue du glacier.

Tous les quais en bordure du bassin sont maintenant occupés. Le quai est formé par un mur de 12 m. de haut et de 480 m. de long, fondé sur 31 caissons à air comprimé. Le quai ouest a conservé sa berge oblique; il a été réservé aux services industriels de la ville.